



# SPÉCIAL CAMÉRA PIÉTON

## CAMÉRA PIÉTON : PROTECTION OU FLICAGE ?

La CGT l'avait annoncé, la Direction l'a fait. Sous couvert de sécurité, la caméra piéton devient un nouvel instrument de pression managériale contre les ASCT.

### APRÈS ACCELIO ET COSMO... LA CAMÉRA PIETON !

L'expérience nous a instruits : le téléphone, Accelio et Cosmo sont devenus des outils de « flicage » des chiffres pour les notations. Aujourd'hui, la Direction franchit une nouvelle étape.

### LE PIÈGE DU DÉCRET DE FIN 2025

Selon l'article R.2251-77, les images peuvent être extraites pour des procédures disciplinaires.

**La réalité :** Vous subissez un fait sûreté grave, vous êtes en état de stress, et la Direction utilise la vidéo pour scruter vos moindres gestes et vous sanctionner à posteriori.

C'est la double peine : Victime dans le train, coupable devant les RH !

### LE CHANTAGE AUX NOTATIONS

Le volontariat est une illusion ! Lors des premiers EIA, le port de la caméra est devenu un objectif de performance.

**Refuser la caméra = Être « sabré » aux notations.**

La CGT dit NON : Le port de la caméra ne doit en aucun cas être un critère de notation ou d'évolution de carrière.

### LES REVENDICATIONS DE LA CGT :

- ◊ **RESPECT STRICT DU VOLONTARIAT** : PAS D'IMPACT SUR LES NOTATIONS !
- ◊ **ZÉRO SANCTION** : INTERDICTION D'UTILISER LES IMAGES CONTRE UN AGENT VICTIME D'UNE AGRESSION.
- ◊ **TRANSPARENCE TOTALE** : DROIT DE REGARD SYNDICAL SUR L'UTILISATION DES DONNÉES.

**LA CGT RESTE ET DEMEURERA VIGILANTE : NOUS NE LAISSE-RONS PASSER AUCUNE ENTORSE AUX CONDITIONS D'UTILISATION !**

**LA CGT**  
SA FORCE C'EST  
**VOUS**